

Communiqué CRII-RAD 15 mars 1996

LES EAUX DE COTE-D'OR CONTAMINÉES PAR LES REJETS DE VALDUC

En mai 95, le Conseil général de Côte d'Or acceptait de rendre publics les résultats de l'étude radiologique qu'il avait confiée au laboratoire de la CRII-RAD. **L'étude portait sur l'état radiologique des eaux utilisées pour l'alimentation des populations.**

Les prélèvements avaient été effectués début 94 sur le territoire de 39 communes. Les analyses révélèrent **une contamination en TRITIUM* sur plus du tiers du département**, les zones touchées se situant au nord d'une zone Montbard-Dijon.

Mais aucun échantillon n'avait été collecté dans l'environnement proche du **centre nucléaire de VALDUC**. Un complément d'étude était nécessaire pour établir une cartographie cohérente permettant de se prononcer sur l'origine (unique ou plurielle) de la contamination et son niveau maximum.

Compte tenu des blocages locaux, **la CRII-RAD a décidé de procéder, sur ses fonds propres, à une nouvelle campagne de prélèvements, ciblée sur l'environnement de Valduc**. Une vingtaine d'échantillons a été prélevée en **décembre 95**.

Résultats de l'étude (cf. carte) :

- **le centre nucléaire de Valduc est bien à l'origine de la contamination des eaux potables de la Côte d'Or.**

Des valeurs atteignant plusieurs centaines de becquerels par litre (Bq/l) ont été mesurées dans l'environnement de Valduc : **163 Bq/l** à la fontaine de la commune de Lochères et jusqu'à **263 et 630 Bq/l** dans les sources qui prennent naissance à proximité du site. Rappelons qu'en l'absence de pollution, les niveaux attendus se situent autour de **1 Bq/l**, ce bruit de fond étant dû au tritium d'origine naturelle et surtout au tritium généré par les bombes atomiques qui ont explosé dans l'atmosphère entre 1945 et 1981.

Le marquage par les rejets de tritium concerne **plus de la moitié du département**. Des valeurs supérieures à 20 becquerels par litre sont mesurées à plus de 50 km du site.

- **la contamination s'étend au-delà du département de Côte d'Or** : à Chalencey, en Haute-Marne, un prélèvement d'eau au robinet d'un particulier donne une activité en tritium de **13 Bq/l**. La cartographie indique que l'impact des rejets de Valduc concerne aussi les départements de **l'Aube, de la Saône, et probablement l'Yonne et le Jura**.

- **Les niveaux maximum de contamination restent encore à déterminer** car le centre de Valduc s'étend sur près de 600 hectares et le directeur nous en a refusé l'accès.

La contamination des eaux souterraines traduit une contamination généralisée de l'environnement.

Les nappes phréatiques constituent en effet le compartiment récepteur final. Avant d'atteindre les réserves d'eau, le tritium gazeux rejeté par Valduc** diffuse dans tout l'environnement. Après oxydation en eau tritiée, il suit le cycle de l'eau dont il est un

composant fondamental et contamine la chaîne alimentaire :

- végétaux — légumes, fruits, vignes... — contaminés par voie racinaire et dépôt foliaire ;
- lait et viande contaminés par l'herbe et l'eau radioactives que consomme le bétail.

Normes de contamination ou incitation à polluer ?

Compte tenu de la multiplicité des voies d'exposition et des radionucléides rejetés par Valduc, **c'est à tort que les responsables invoquent une limite de 270 000 Bq/l.**

Rappelons :

- Que les limites de contamination ne constituent pas un niveau de pollution auquel les exploitants "ont droit" mais marquent la limite au-delà de laquelle le risque devient trop important pour continuer à être toléré (cf. CIPR 60 et décret 66-450).
- Que la limite de 300 millions de becquerels par an (soit 270 000 Bq/l pour une consommation de 3 litre par jour) correspond :
 - à une limite fondamentale de dose de **5 mSv/an et non pas de 1 mSv/an** comme le recommande depuis plus de 10 ans la CIPR (réévaluation à la hausse des facteurs de risque cancérigène).
 - au tritium incorporé sous forme d'eau tritiée. Or, le tritium se trouve également incorporé aux **molécules organiques**. Dans ce cas, son temps de séjour dans l'organisme humain est beaucoup plus long et sa radiotoxicité nettement augmentée.
 - à une incorporation par un individu **adulte** de 70 kg : pour une même quantité incorporée, les doses reçues par des enfants sont nettement plus importantes.
 - à une exposition unique par l'eau de boisson : or, c'est toute la **chaîne alimentaire** qui est touchée..
 - à une exposition au seul tritium. Or, le centre de Valduc rejette également d'autres gaz, des halogènes, des aérosols et surtout des **émetteurs alpha**, type plutonium et américium.

Compte tenu du défaut d'application de la réglementation existante et de son caractère lacunaire, seule la mobilisation de l'opinion pourra imposer une diminution des rejets radioactifs du centre nucléaire de Valduc.

Le laboratoire de la CRII-RAD va mettre en place, en collaboration avec les associations, organismes et populations concernées une surveillance régulière des eaux potables.

Ce dossier constitue la première étape dans la constitution d'une **cartographie nationale** des niveaux de tritium, permettant d'**identifier les sites à risques et d'en informer les consommateurs.**

** **LE TRITIUM** est une forme radioactive de l'hydrogène responsable de l'induction de cancers chez les personnes exposées et d'anomalies génétiques dans leur descendance. Il s'agit d'un polluant relativement persistant dans l'environnement puisque sa période radioactive (demi-vie) est de 12,35 ans.*

*** **VALDUC** est autorisé à rejeter annuellement dans l'atmosphère (cf. arrêté du 5 mai 1995) :*

- 1 850 Terabecquerels (50 000 curies) de tritium
- 40 térabecquerels (1 000 curies) d'autres gaz
- 750 mégabecquerels d'halogènes gazeux et d'aérosols
- 75 mégabecquerels d'émetteurs alpha

Etude radiologique des eaux de distribution et eaux de source du département de Côte d'Or :

Impact de rejets de TRITIUM du centre nucléaire de VALDUC.

En parallèle à la conférence de presse qui se tiendra ce jour, à 17h00, à Dijon, nous vous faisons parvenir un **résumé de l'étude** ainsi que la **carte de contamination des eaux** (une version couleur vous est adressée par courrier).